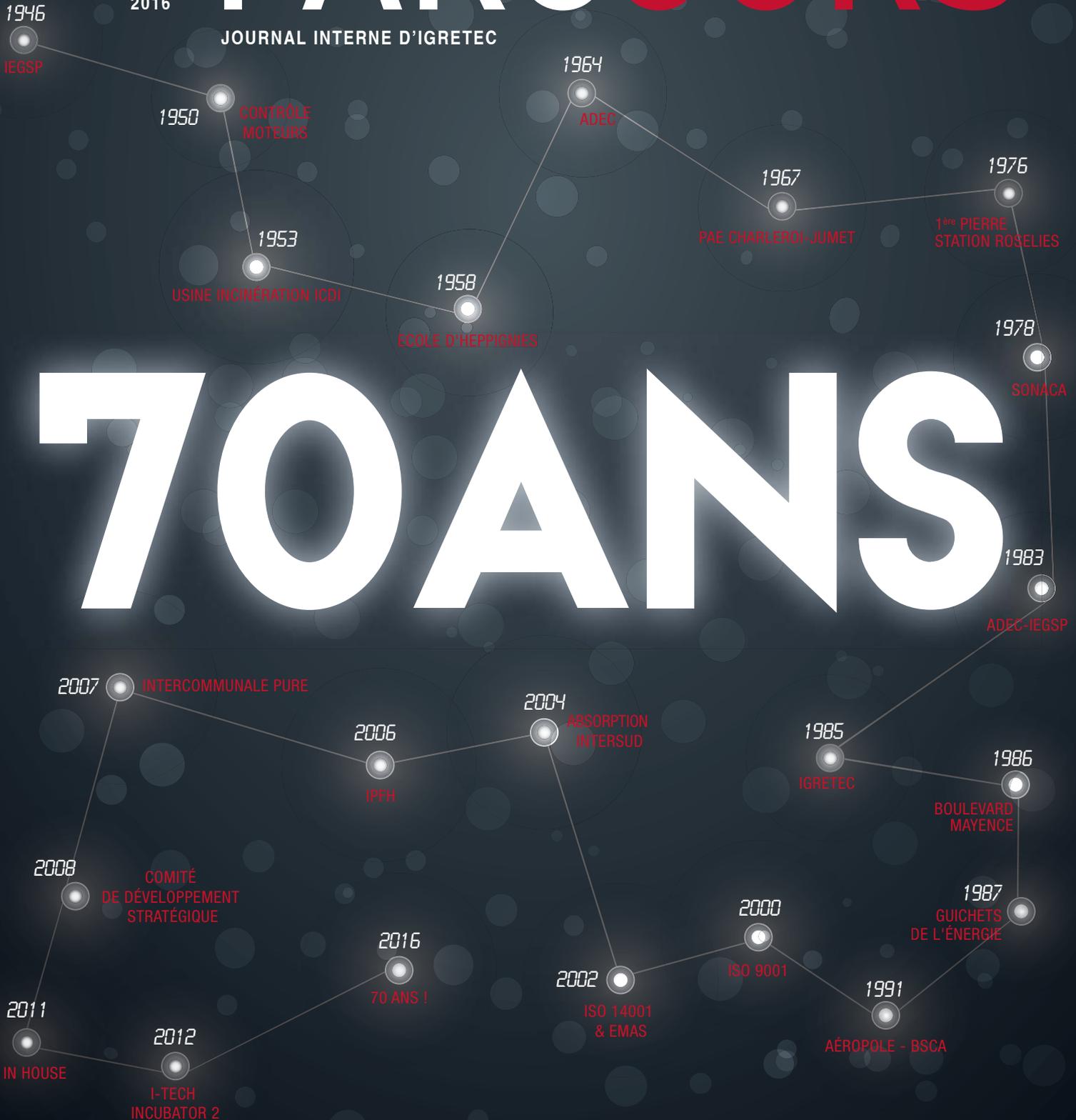


N° 23

NOVEMBRE
2016

PARCOURS

JOURNAL INTERNE D'IGRETEC



70 ANS

IGRETEC



70 ans d'expertise





70 ANS

DANS CE NUMÉRO...

IGRETEC A 70 ANS

De l'IEGSP à IGRETEC :
70 années d'évolution **3**

Au fil de nos réalisations **4**

Bureau d'études :
70 ans d'expertise **6**

Histoire d'eau **8**

Déménagement de la région
de Charleroi **9**

Développement d'infrastructures
économiques :
1.100 hectares plus tard ! **10**

L'environnement, l'urbanisme,
la mobilité... au service de la
reconversion d'une région
industrielle **12**

Un partenaire au service des
entreprises **13**

PRÉSENTATION D'UN MÉTIER

Le Département juridique **14**

LE VENT EN POUPE !

Un nouveau site internet pour
l'IPFH **16**

Inauguration du plus grand
parc éolien de Belgique **16**

ATTENTION, CHANTIERS !

35 logements sur le site
« Les Closières » **17**

Ecole de Lodelinsart **17**

Maison de Repos de Sambreville **18**

Travaux de Réhabilitation de
l'automatisme de la STEP de
Solre-sur-Sambre **19**

Développement technique du
Bureau d'études avec l'acquisition
du nouveau logiciel de
« simulation dynamique » **19**

DÉVELOPPONS NOTRE RÉGION !

Une nouvelle organisation pour
la Direction du développement
économique, immobilier et
territorial **20**

IGRETEC, opérateur en
économie circulaire **21**

Des news de nos infras **21**

Notre nouveau métier
d'aménageur urbain **22**

DU CÔTÉ DU CDS

La boîte à outils
« anti-dumping social » **23**

Centre de Distribution Urbain de
Charleroi : vers une logistique
urbaine durable **23**

3^e édition du Forum Immobilier **23**

Rédaction :
Merci à tous ceux qui nous ont aidés
à réunir nos informations.

Éditeur Responsable :
Renaud MOENS
Boulevard Mayence, 1 - 6000 Charleroi

Une idée, un avis, un commentaire ?
Contactez Benoît CHOQUET :
benoit.choquet@igretec.com

Conception graphique,
mise en page et impression :
NEWCOM - www.newcom-communication.be

Crédits Photographiques :
IGRETEC — TUCRAIL

EDITO

Bon anniversaire !

“ Ce n'est qu'avec le
passé qu'on fait l'avenir. ”

Anatole France

Quel est le point commun entre un immeuble de bureaux passif à Gosselies, une école à Lodelinsart, une crèche à Chapelle-lez-Herlaimont, un parc d'activité économique à Chimay, une maison de repos à Sambreville ou encore une station d'épuration à Ham-sur-Heure?

C'est IGRETEC ! Qui, depuis 70 ans, avec ses aïeux l'IEGSP et l'ADEC, sont au service de l'intérêt général et participent au développement de leur région – comme en témoigne encore notre rapport d'activités 2015.

Préparer notre anniversaire a été l'occasion de se remémorer les nombreuses réalisations de notre intercommunale et, parmi celles-ci, les plus anciennes qui symbolisent l'expérience accumulée : naissance du contrôle moteurs, premiers immeubles industriels et premières écoles dans les années 50, premier parc d'activité économique à Jumet en 1968, première pierre de la station d'épuration de Roselies en 1976. C'est à travers ce travail d'archives qu'on comprend mieux ce qui se trouve dans les gènes des hommes et des femmes qui animent notre intercommunale : ils font perdurer ce travail et œuvrent en permanence à la réalisation des projets économiques et citoyens de nos associés.

C'est parce qu'il est indispensable de se remémorer le passé pour en tirer la force d'affronter l'avenir que nous fêtons dignement nos 70 ans.

Bon anniversaire à tous !



Renaud MOENS,
Directeur général

De l'IEGSP à IGRETEC : 70 années d'évolution

30 juin 1946, l'Armistice est signée depuis moins d'un an, le pays est en reconstruction et doit développer ses infrastructures: écoles, cimetières, églises, réseau routier, alimentation en eau, éclairage public, collecte et destruction d'immondices... Notre région n'est pas épargnée, elle s'inscrit dans cette spirale et, pour se reconstruire, 70 communes s'associent autour d'un outil technique unique dans l'espoir que sa performance et son unité d'action garantiront leur développement et leur offriront les meilleurs services : l'Union Intercommunale pour l'Etude et la Gestion des Services Publics à Caractère Industriel et Commercial (IEGSP).

Les services d'études que propose l'IEGSP touchent différents domaines : génie civil, installations électriques, appareils de levage, installations de chauffage et contrôle des moteurs sujets aux taxations communale et provinciale... sans oublier la gestion et la création d'intercommunales.



En **1985**, avec publication aux Annexes du Moniteur belge l'année suivante, l'IEGSP change d'appellation pour devenir l'Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques: IGRETEC ! Cette année-là, l'ADEC et l'IEGSP publient leur premier Rapport Social conjoint.

Le **17 janvier 1964**, à l'initiative de l'IEGSP, l'ADEC, intercommunale consœur, est créée. Son objet social est de promouvoir l'aménagement du territoire et le développement économique et social des régions de l'Est et du Sud du Hainaut comme son acronyme l'explique (Association intercommunale pour l'aménagement du territoire et le Développement Economique et social des régions de l'Est et du Sud du Hainaut).

Bien que depuis 1983, le travail en commun de ces deux entités soit effectif, ce n'est que le **31 mai 1989** que l'absorption de l'ADEC par IGRETEC est légalisée par l'Assemblée générale.

2004, le développement économique et l'assainissement des eaux, alors limités au grand Charleroi, s'étendent géographiquement avec la reprise d'une partie des activités d'INTERSUD qui couvrait, elle, les communes du Sud-Hainaut.

En **Octobre 1983**, l'heure est au regroupement ! L'IEGSP et l'ADEC décident d'unir leurs forces en regroupant leurs services. Cela leur permet de traiter tout dossier depuis sa conception jusqu'à sa réalisation « clé sur porte », dans n'importe quel domaine de la vie communale ou para-communale.

Le regroupement de l'aménagement du territoire et du développement économique (ADEC), d'une part et des services d'études techniques et de la gestion des Services Publics à caractère industriel et commercial (IEGSP), d'autre part, ne formaient plus qu'un... mais dans les faits uniquement, pas encore dans les textes...

2009, conformément aux règles européennes, IGRETEC, qui soutenait les communes de son territoire dans le développement de l'éclairage public, cède cette branche d'activité à ORES tout en restant impliquée dans le secteur énergétique au travers de l'IPFH qu'elle continue de gérer.

2016, IGRETEC a 70 ans ! 70 ans d'expertise au service de l'intérêt général et de constante évolution pour s'adapter aux besoins actuels et futurs de nos associés.

Au fil de nos réalisations



CHU TIVOLI
CONSTRUCTION DE
L'AILE PÉDIATRIE



CRÈCHE DE
FRAMERIES



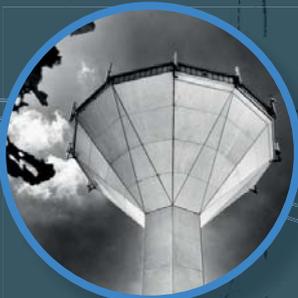
ÉCOLE DE L'OUEST
DE LODELINSART



CENTRE SPORTIF JULES
ROULIN-DORVILLEZ



ÉGLISE SAINT-HILAIRE
À CARNIÈRES



CHÂTEAU D'EAU
DE L'AÉROPOLE



PLACE DE
GERPINNES

Au fil de l'eau et des espaces publics

IGRETEC est active dans de nombreux domaines de l'eau que cela soit pour la distribution de l'eau par des études pour la SWDE, que pour l'eau « ludique » telle que les piscines ou les eaux de baignade, que pour l'épuration des eaux.

Active également dans la gestion des eaux pluviales par des études d'incidences urbanistiques ou de protection contre les inondations ou encore la création d'espaces publics.

L'acquisition d'une grande expérience pour l'ensemble des collaborateurs qui œuvrent dans ce domaine a pu être concrétisée grâce aux nombreux dossiers traités tant en études qu'en chantiers depuis de nombreuses années.

La polyvalence et la transversalité des métiers ont été un atout pour une vision globale et un renfort mutuel des métiers de l'eau.



STATION D'ÉPURATION
DE ROSELIES



AÉRATEUR DE
LOVERVAL

Au fil de la vie

Le Bureau d'Etudes IGRETEC marque le territoire par son architecture qui se veut être une « architecture humaine » privilégiant le respect du lieu (« Genius Loci »), de l'urbanité du visiteur (accueil) et de la fonctionnalité.

Avec 70 années d'expertise, les thématiques de projets abordées par l'équipe multidisciplinaire du Bureau d'Etudes s'inscrivent dans le cycle complet de la vie du citoyen de la petite enfance aux seniors en passant par la vie familiale et culturelle.



MAISON DE REPOS ET DE SOINS LA SÉRÉNITÉ À SAMBREVILLE



LE BOIS DU CAZIER



PALAIS DES BEAUX-ARTS DE CHARLEROI



ECOQUARTIER LES CLOSIÈRES



ESPACE TRÉSIGNIES



RÉNOVATION DE L'ANCIEN SIÈGE SOLIDARIS À MONS



MODERNISATION DES CHAUFFERIES DE LA SONACA



EOLE BUREAUX ET ATELIERS



ATLAS BÂTIMENT CERTIFIÉ PASSIF

Au fil de l'économie

En parallèle au cycle de la vie, IGRETEC a, depuis sa création, réalisé de nombreux projets multidisciplinaires. Que ce soit dans le secteur tertiaire ou industriel, notre bureau d'études intégré, composé d'une équipe d'architectes, d'ingénieurs en stabilité, en HVAC, en électricité accompagnés de techniciens spécialisés en dessin, en PEB, en énergie, oeuvre avec comme leitmotiv : l'efficacité énergétique.



USINE D'INCINÉRATION DE PONT-DE-LOUP

Bureau d'études : 70 ans d'expertise

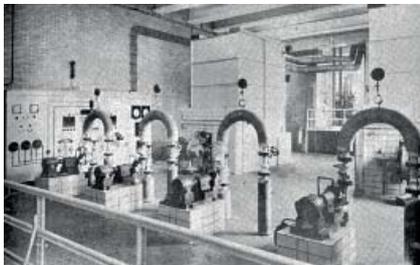


Le Bureau d'études de notre intercommunale résume à lui seul la devise autrefois employée par l'un de ses Présidents : « savoir tout faire, tout simplement ».

Dès sa création, l'IEGSP propose, à ses associés, les services d'un Bureau d'études touchant à différents domaines : routes et égouttages, bâtiments industriels, bureaux, stations de pompage, éclairage public, installations électriques et de chauffage...

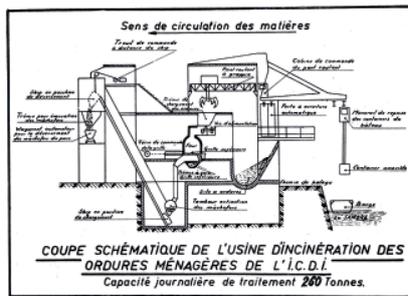
A la clé, de nombreuses réalisations viennent très vite fleurir le portfolio de notre Bureau d'études, à titre d'exemples et de manière non-exhaustive :

- 1953, Usine d'incinération de Monceau-sur-Sambre et siège de l'IEGSP
- 1957, Abattoir de Charleroi et Cimetière de Couillet
- 1958, Ecole Communale d'Heppignies
- 1958, Piscine de Mons
- 1961, Travaux électriques de l'Hôpital Civil de Charleroi
- 1963, Travaux de chauffage du Conservatoire de Musique de Charleroi...



Abattoir de Charleroi

Sans oublier de nombreuses réalisations de voirie et d'égouttage. Dans ce domaine, notre intercommunale s'est continuellement investie, au fil des ans, que ce soit au travers du Plan Communal Général d'Egouttage (PCGE) dans les **années 90**, du Plan d'Assainissement par Sous Bassins Hydrographiques (PASH) dans les **années 2000** ou, plus récemment, en **2010**, du Plan d'Investissement Communal.



Dès sa création, stabilité et architecture n'ont aucun secret pour l'IEGSP, au même titre que les techniques spéciales et ce, grâce aux missions effectuées dans le cadre de la gestion technique des intercommunales distributrices d'énergie. Le résultat ? Un Bureau d'études intégré, mis à la disposition de ses communes, capable d'œuvrer dans de multiples domaines.

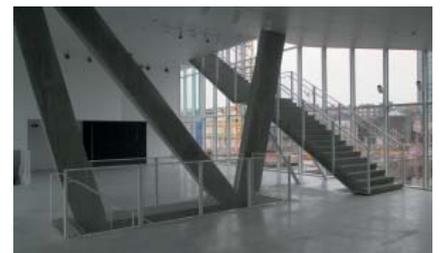
Domaines qui s'enrichissent encore en **1977** lorsque l'Etat belge confie à l'IEGSP la conception et la réalisation d'ouvrages destinés à collecter et épurer les eaux usées recueillies par les égouts publics et (ou) le réseau hydrographique public avec, comme première réalisation, Roselies.

En **1983**, suite au regroupement avec l'ADEC, un nouveau métier vient élargir le champ d'action du Bureau d'études : la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) ou l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Dès sa création en 1964, l'ADEC disposait également d'un Bureau d'études actif dans le développement économique (bâtiments ou zonings industriels). Forte de sa collaboration avec la SONACA, cette intercommunale conçoit à développer, avant la fusion, ce nouveau métier qui vint agrémente plus tard les services proposés par IGRETEC

avec quelques projets phares pour des clients comme :

- SONACA (1980 à ce jour)
- YMOS, société allemande venue investir plus de 18 millions d'euros à Fleurus en 1992
- BSCA-SOWAER (1990 à ce jour)
- Région Wallonne, avec notamment la réhabilitation du Bois du Cazier (1998-2007)
- Ville de Charleroi pour le projet PHENIX (2008-2015) et Charleroi District Créatif (2014-2020)
- Commune de Farciennes pour la MOD des 5 projets FEDER 2014-2020...



Quai 10

Le 25 janvier **2001**, l'Arrêté Royal sur la Coordination de sécurité relative aux chantiers temporaires et mobiles est publié au Moniteur Belge. Cet Arrêté crée un nouveau métier: le coordinateur de sécurité.

IGRETEC s'organise donc pour offrir ce service à ses clients, couplé avec les études d'auteur de projet et crée une cellule de coordination de sécurité qui vient étoffer son offre comprenant déjà la surveillance des chantiers.

Comme l'évoque notre introduction : « *savoir tout faire, tout simplement* » sommairement démontré par 70 années d'expertise et d'existence au cours desquelles notre intercommunale n'a cessé d'étoffer ses services, d'améliorer ses techniques et ses outils et de se réinventer au service de l'intérêt général.

IPFH : Bien avant 1946 !

Si l'Intercommunale Pure de Financement du Hainaut (IPFH) fut officiellement créée le 24 janvier 2006, son histoire remonte à bien longtemps... bien plus longtemps encore qu'IGRETEC !

En **1939**, trois intercommunales furent créées afin d'assurer la distribution de gaz et d'électricité dans les communes de notre région :

- Intercommunale d'Electricité de l'Est et du Centre du Hainaut (IEECH)
- Association Intercommunale Carolorégienne du Gaz (ICG)
- Intercommunale d'Electricité du Bassin de Charleroi (IEBC)

Ces trois intercommunales furent d'ailleurs à la base de l'IEGSP dont elles soutinrent la création et à qui elles confièrent leur gestion.

Servant de modèles, ces intercommunales firent des émules dans d'autres régions comme la Haute-Sambre et les régions de Mons et du Borinage.

En **2003**, suite à la libéralisation du marché de l'électricité, l'IEECH absorba les différentes intercommunales de gaz et d'électricité dont notamment l'IEBC, pour ne plus former qu'une seule entité.

Libéralisation du marché oblige, les missions de l'IEECH sont amenées à évoluer. Elle changera même de nom le **24 janvier 2006**, pour devenir l'Intercommunale Pure de Financement du Hainaut (**IPFH**). Sa mission consiste principalement :

- à gérer les intérêts de ses villes et communes associées en prenant des participations dans des sociétés actives dans le domaine de l'énergie ;
- à mettre à leur disposition la **Centrale d'achat d'énergie** dont l'objectif est de réaliser des économies d'échelle en réalisant des marchés conjoints de gaz et d'électricité.

Bien que rejointe par IDEA et IDETA, vu le territoire d'actions de l'IPFH, sa mission fut confiée à l'expertise d'IGRETEC comme ce fut le cas de ses ancêtres.

En **2015**, une nouvelle mission vient s'ajouter à ses activités : les trois intercommunales de développement économique du Hainaut décident d'aller un pas plus loin en participant à de nouveaux investissements réalisés dans le secteur de l'énergie renouvelable avec, à la clé, un partenariat avec Wind4Wallonia dont l'objet social est de financer, construire et exploiter les projets éoliens développés par Engie en Wallonie.



Chantier du TGV

Contrôle moteurs : un métier unique depuis 1951

Si le Contrôle Moteurs fut créé en **1951**, c'est en 1949 que les communes de Montignies-sur-Sambre, Couillet et Haine-Saint-Pierre firent appel à l'IESGP pour les aider à recenser la puissance des moteurs installés dans les sociétés et ce, afin de les aider à mettre à jour la taxe sur la force motrice.

Néanmoins, pour diverses raisons comme l'engagement de personnel ou encore l'accès aux charbonnages, qui fut dans un premier temps refusé, le « Contrôle Moteurs » ne démarra qu'en 1951 avec les trois communes précitées pour un résultat de 28% de puissance supplémentaire relevée à l'issue des contrôles effectués.

En **1966**, 52 communes avaient déjà fait appel à nos services pour un bilan de 92.923 moteurs contrôlés et une différence de 150.000 kW entre la puissance déclarée et la puissance contrôlée.

En **1994**, l'équipe du « Contrôle Moteurs » reçut comme mission le recensement des puissances imposables à la taxe sur la force motrice sur l'ensemble du chantier TGV et ce, jusqu'en 1996. A la fin du chantier, c'étaient 237 entreprises et 1.722 moteurs qui avaient été contrôlés.

Fin des années 90, le « Contrôle Moteurs » intégra une nouvelle forme de contrôle : le mesurage des immeubles inoccupés.

Actif jusque-là dans les provinces de Hainaut et de Namur, le domaine d'activités du « Contrôle Moteurs » s'étend en 2003 à la Province de Liège.

En **2016**, ce ne sont pas moins de 40 communes, essentiellement situées en Hainaut, mais aussi dans les provinces de Namur, de Liège et du Brabant wallon, qui font confiance à l'expérience et à l'expertise de notre intercommunale

Guichet de l'énergie : 80.000 visites en à peine 30 ans !

En **novembre 1987**, IGRETEC, en collaboration avec la Région wallonne, ouvre à Charleroi, un service d'information destiné aux particuliers et aux gestionnaires des P.M.E. de Charleroi Sud-Hainaut.

Sa fonction : sensibiliser gratuitement les particuliers du secteur résidentiel à l'utilisation rationnelle et efficiente de l'énergie.

Dans les faits, les consultants du Guichet de l'Energie donnent des conseils qui touchent au système de chauffage, à la préparation de l'eau chaude sanitaire, à la régulation, à l'isolation de l'enveloppe du bâtiment, aux exigences de ventilation, aux énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle des électroménagers afin de réduire la facture énergétique et/ou d'améliorer le confort thermique.

Depuis 1993, la Région wallonne octroie une subvention aux ménages à revenus modestes pour les inciter à réaliser des travaux

(mobiliers et/ou immobiliers) leur permettant d'économiser l'énergie ou de bénéficier d'un confort décent.

Dès lors, la gestion technique et le suivi administratif de cette opération, appelée **MEBAR**, deviennent une activité principale du Guichet de l'Energie.

En bientôt 30 ans d'existence, ce ne sont pas moins de 8.285 dossiers MEBAR qui ont été traités par notre Guichet de l'Energie auxquels il faut ajouter 80.000 visites de citoyens.



Histoire d'eau

En sa qualité d'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA), IGRETEC exploite, pour compte de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), des réseaux de collecte d'eaux usées, des stations d'épuration et de pompage sur un territoire couvert par 21 Communes de la région de Charleroi et du Sud Hainaut.

Ce sont ainsi 350 km de collecteurs, plus de 120 stations de pompage, 9 stations de démergement et 42 stations d'épuration qui sont actuellement gérés par IGRETEC au quotidien.

Si la capacité technique installée dépasse aujourd'hui les 600.000 Equivalents Habitant (EH), cela n'a pas toujours été le cas... Revenons en arrière...

Comme vous avez pu le découvrir en page 6, si le **21 décembre 1977**, l'Etat Belge chargea l'IEGSP (ancêtre d'IGRETEC) de concevoir et réaliser des ouvrages de collecte et d'épuration des eaux, elle lui confia également la gestion et l'exploitation de ses ouvrages.

C'est d'ailleurs dans le cadre de cette convention qu'a été réalisée notre première station d'épuration située à Roselies, officiellement inaugurée le **20 janvier 1984**.



Station d'épuration de Roselies - 1985

En 1985, cette compétence fut transférée vers la Région wallonne créée 5 ans auparavant.

Le **1^{er} avril 1987**, un Arrêté de l'Exécutif Régional wallon reconnaît IGRETEC en qualité d'organisme d'épuration renommé depuis Organisme d'Assainissement Agréé (OAA), afin de continuer la mission déjà entamée 10 ans auparavant, pour les communes de Aiseau-Prezles, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farcennes, Fleurus, Fontaine

l'Evêque, Gerpinnes, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Les Bons Villers, Montigny-le-Tilleul, Pont-à-Celles et les anciennes communes de Tamines et Moignelée.

En **avril 1999**, un nouvel acteur fait son apparition dans le cycle de l'eau : la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) dont la mission est d'assurer la coordination et le financement du secteur de l'eau en Wallonie et avec qui IGRETEC signe un contrat de service pour poursuivre sa mission.

Quelques années plus tard, le **14 mars 2003**, la station de Montignies-sur-Sambre, entièrement couverte - ce qui constitue une première en Belgique !- est inaugurée.

Entre Roselies et Montignies-sur-Sambre, ce furent 15 stations qui furent mises en service et exploitées par notre intercommunale.

En **2002 et 2003**, IGRETEC passe un cap dans sa démarche «Qualité» avec :

- l'obtention d'une **certification ISO 14001** relative au système de Management de l'Environnement,
- l'**enregistrement EMAS** (Eco-Management and Audit Scheme) de la plupart de ses ouvrages d'épuration.

En **2004**, suite à l'arrêt d'une partie des activités d'INTERSUD, l'épuration des communes de Beaumont, Chimay, Erquelinnes,

Froidchapelle, Lobbes, Merbes-le-Château, Momignies, Sivry-Rance et Thuin est confiée à IGRETEC.

Cette année-là, combiné aux réalisations, le nombre de stations gérées passe à 36 mais l'objectif était loin d'être atteint : seulement 64% des eaux du territoire étaient assainies.

“ **A peine dix ans plus tard, en 2013, le nombre de stations d'épuration créées et gérées par IGRETEC atteint 46 pour un taux d'épuration des eaux du territoire de 96%.** ”

Ce taux est, à ce jour, toujours identique bien que le nombre de stations gérées par IGRETEC soit aujourd'hui de 42 puisque :

- certaines stations sortent toujours de terre ou sont parfois reprises en exploitation,
- d'autres sont déclassées comme, en 2014, les deux stations d'épuration installées sur les parcs d'activités économiques de l'Aéropole et d'Heppignies. Elles furent transformées respectivement en un collecteur et une station de pompage raccordés au réseau de la station d'épuration de Viesville.

Démergement de la région de Charleroi

Le terme « démergement » était jadis utilisé dans le jargon minier pour désigner les travaux d'évacuation des eaux. Aujourd'hui, il existe une définition légale des travaux de démergement, à savoir : « des travaux effectués en vue d'éviter des inondations dues à l'affaissement minier du sol ou de remédier à ces inondations par l'établissement d'ouvrages d'art. »

Fait bien connu, la région de Charleroi a été l'objet, durant de nombreuses années, d'une activité charbonnière intense. Plus de **85 puits de mines** étaient recensés en **1930** dont 58 entre Marchienne-au-Pont et Châtelet.

Très rapidement, les affaissements de surface, conséquence de l'extraction du charbon, dépassèrent plusieurs mètres à de nombreux endroits. Outre les dégâts aux immeubles et infrastructures, la Sambre, rivière traversant cette zone charbonnière, envahissait de plus en plus fréquemment la plaine alluviale et les agglomérations construites sur ses rives. Mais l'élément déclencheur reste **la pluie séculaire de 1925** qui provoqua des inondations de 1 mètre à la prison de Charleroi et de 3 mètres à Bosquetville.

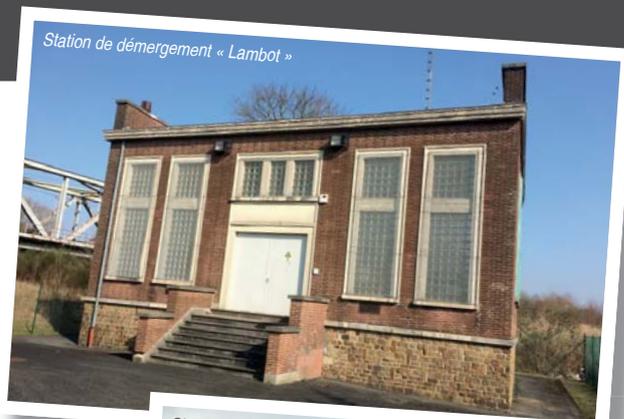
Afin de protéger les régions gravement atteintes, le seul moyen trouvé a été de construire des digues insubmersibles. C'est ce que fit le Ministère des Travaux Publics à Marchienne-au-Pont, à Aiseau et à Tamines.

Quant aux compléments indispensables à ces travaux, à savoir la construction de cana-

lisations et de stations de pompage, dites de démergement, destinées à recueillir et à rejeter en Sambre les eaux de pluie et d'infiltration ainsi que les eaux usées, ils ont été mis en œuvre par les charbonnages intéressés.

Ceux-ci cessèrent leurs activités entre 1955 et 1984. En **1986**, un accord fut passé avec les sociétés minières en liquidation pour que **le démergement soit pris en charge par la Ville de Charleroi**.

En **1988**, **IGRETEC** fut agréée par la Région wallonne en tant qu'**Organisme de Démergement** et entama des travaux importants tels que le remplacement pour les plus anciennes unités, la réhabilitation pour d'autres, la construction de nouveaux ouvrages dans les zones restant à démerger, l'extension de la collecte des eaux dans les zones inondables... Sous l'impulsion de la directive européenne sur le traitement des eaux résiduaires urbaines, certains ouvrages ont été adaptés afin de renvoyer les eaux usées vers les stations d'épuration.



Station de démergement « Lambot »



Station de démergement « Guégobeau »

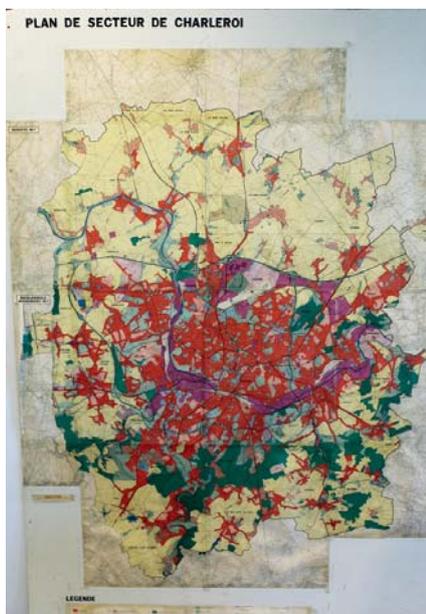
Lors de la reprise du démergement par la SPGE en 2004, l'exploitation des ouvrages fut totalement confiée à IGRETEC qui veille depuis sur cet héritage. Aujourd'hui encore, nous subissons les conséquences de l'exploitation intensive des ressources naturelles qui ont fait la richesse de notre région.

19^e siècle	Expansion de l'exploitation minière dans la région carolorégienne.
1926	Construction des stations de pompage de démergement par les charbonnages.
1986	La Ville de Charleroi "hérite" des ouvrages suite à la liquidation des charbonnages.
1988	IGRETEC devient Organisme de Démergement agréé. L'exploitation par la Ville de Charleroi est maintenue.
2004	Le démergement en région wallonne est repris par la SPGE. L'exploitation des ouvrages de démergement est confiée à IGRETEC

En quelques chiffres, le démergement c'est :

- 9 stations de pompage
- 6.000 m de collecteurs
- Puissance installée : 9.300 kva
- Capacité hydraulique : 110.000 m³/h
- Volume pompé en 2015 : 18 millions de m³

Développement d'infrastructures économiques : 1.100 hectares plus tard !



LE PLAN DE SECTEUR DE CHARLEROI

Le **10 septembre 1979**, un arrêté royal institue le plan de secteur de Charleroi. Cet outil légal attribue à chaque parcelle une affectation : habitat, économie, loisirs, agriculture, espaces verts...

Derrière l'élaboration de ce document se trouvent l'IEGSP et l'ADEC, ancêtres d'IGRETEC, dont les équipes ont étudié et dessiné le plan d'affectation des sols de la région de Charleroi.

A l'époque, sous l'impulsion de la Charte d'Athènes, le « fonctionnalisme » dominait les modes de pensée. Il s'agissait de réserver des espaces distincts pour chaque fonction: habiter, travailler, se divertir et se déplacer.

Les concepteurs du plan de secteur de Charleroi ont, dès lors, entériné la situation existante en y inscrivant, par exemple : les vastes zones industrielles localisées dans la vallée de la Sambre et le long du canal Charleroi-Bruxelles, les noyaux résidentiels

De l'élaboration du plan de secteur de Charleroi à l'Ecopole, 37 années de développement !

des centres-villes, les grandes étendues boisées ou agricoles...

Se projetant dans l'avenir, ces spécialistes ont également anticipé les besoins futurs en réservant des zones dédiées à l'activité économique en périphérie urbaine, favorablement connectées au réseau routier.

Quelques années plus tôt, les golden sixties avaient marqué le début de la diffusion à grande échelle de l'automobile en Belgique !

Dans le même contexte, ce document d'affectation du sol avait prévu, autour d'un aéroport au nord de Charleroi, la possibilité d'un ambitieux développement.

Fin des années 80, l'idée germe... Transformer cet aéroport en véritable aéroport et y coupler un parc technologique et scientifique. Le **5 septembre 1991**, un arrêté ministériel approuve le périmètre de reconnaissance relatif à l'**Aéropole**.

“ **Désormais, près de 40 ans après sa création, le plan de secteur de Charleroi et les concepts qui le sous-tendaient nécessitent aujourd'hui d'être intégrés aux nouvelles réalités de notre territoire.** ”

Pour répondre aux nouveaux défis, l'intercommunale travaille sur **trois axes** :

- 1. la mise en œuvre du plan de secteur,**
- 2. le recyclage de sites préalablement urbanisés,**
- 3. des projets de modifications du plan de secteur.**

Le développement de l'Ecopole sur un ancien site minier en bord de Sambre est une des matérialisations concrètes du deuxième axe.

DU ZONING AU PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES 4.0

En Belgique, grâce aux premières lois d'expansion économique qui instituent les intercommunales de développement économique ainsi qu'à la loi organique de l'aménagement du territoire, les **années 60** sont le témoin de la **création des premiers « zonings industriels »**.

Dans la région de Charleroi, la **première infrastructure** de ce genre, le **zoning de Charleroi - Gosselies I**, est reconnue par arrêté royal le 8 septembre 1965.

Cette décennie sera extrêmement riche en réalisations avec la création de pas moins de cinq autres zonings dont ceux de Fleurus - Farciennes, ex-site charbonnier (1967), de Charleroi - Jumet (1967-68), ou encore de Charleroi - Gosselies II (1969).

Après ces très prolifiques années, le rythme de création ralentira. En effet, seront reconnus comme parcs d'activités économiques :



Fleurus - Martinrou en 1976 ainsi que le parc d'activités économiques de Charleroi - Montignies-sur-Sambre, fruit de la reconversion d'un ancien site sidérurgique, en 1988.

Cette première génération de parcs dispose d'équipements simples et efficaces: voiries, électricité, égouttage, distribution d'eau et de gaz.

Au tournant des années 90, les concepts d'aménagement du territoire et d'urbanisme ayant évolué, tout comme la sensibilité de la population, **les équipements proposés se perfectionnent** : zones-tampons boisées, mobiliers urbains plus nombreux et esthétiques, espaces communs publics, bassins d'orage végétalisés...

Parallèlement, les **premiers sites spécialisés** apparaissent: l'**Aéropole**, parc scientifique et technologique (1991) et le **parc logistique de Courcelles** (1992).

Début des années 2000, face à la **pénurie de terrains à vocation économique**, IGRETEC entreprend toutes les démarches pour y faire face.

Cette proactivité sera récompensée par les arrêtés ministériels qui reconnaîtront comme parcs d'activités économiques: l'extension de Charleroi-Jumet (appelée Charleroi Airport I -2007), la reconversion du site de l'ancien CHU de Jumet (Charleroi Airport II - 2008), l'agrandissement du parc de Chimay-Baileux (2010) et le projet phare de l'Ecopole (2010).

L'**Ecopole** (Farciennes, Aiseau-Prezles et Sambreville) s'étend sur près de **300 hectares** récupérés, pour l'essentiel, sur des terrains miniers. A travers des infrastructures dernier cri, se voulant en ligne avec les préoccupations environnementales, l'Ecopole vise à devenir un site emblématique en accueillant des entreprises qui tendent à rencontrer la philosophie du développement durable à travers leurs produits ou services, leurs processus de fabrication ou la conception et la gestion de leur patrimoine immobilier.

Avec les **microzones**, parcs de petites dimensions s'insérant dans des tissus urbanisés, une **troisième vague d'infrastructures** est en marche: **Léonard-Giot et Surchiste (2016)**. La reconversion des terrains au pied de la tour de l'ancien charbonnage du Roton (Farciennes) a été pionnière en la matière.



Ecopole

UN PARC IMMOBILIER TOUJOURS PLUS PROFESSIONNEL

Suite à la fusion de l'ADEC et de l'IEGSP, en **1983**, IGRETEC décide de regrouper l'ensemble de son personnel en un seul lieu et construit un immeuble de 8.000 m² au Boulevard Mayence à Charleroi. Un siège social flamboyant neuf qui présage des réalisations d'avant-garde.

En **1988**, IGRETEC s'intègre au programme de construction de **bâtiments relais** développé par la Région wallonne et met en service le tout premier hall relais dans le parc d'activités économiques de Fleurus-Farciennes. A l'époque, la volonté était de soutenir et d'accueillir des sociétés en phase de lancement.

En **1994**, l'intercommunale se perfectionne et construit des **halls relais intelligents** comme le **Mermoz 1**, le premier hall relais de l'Aéropole. Le bâtiment intègre notamment une gestion technique centralisée, permettant de piloter à distance tous les équipements techniques. Ces nouvelles installations maximisent la sécurité des personnes, des biens, des équipements techniques et permet l'amélioration de la gestion des infrastructures.

A partir de 1996, le nombre de chantiers augmente et les mises en service s'accroissent. Apparaissent notamment, le **Télécom 1**, destiné à héberger des entreprises actives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, un centre de séminaire en 1999 (le **Point Centre**) et l'**i-Tech Incubator 1**, édifice dédié à l'accueil de spin-offs actives dans le domaine des biotechnologies et des technologies de pointe.

En **2007**, l'Intercommunale édifie **Eole**, un bâtiment unique, basse énergie, qui donnera l'impulsion pour la création d'autres réalisations comme Atlas et Artémis.

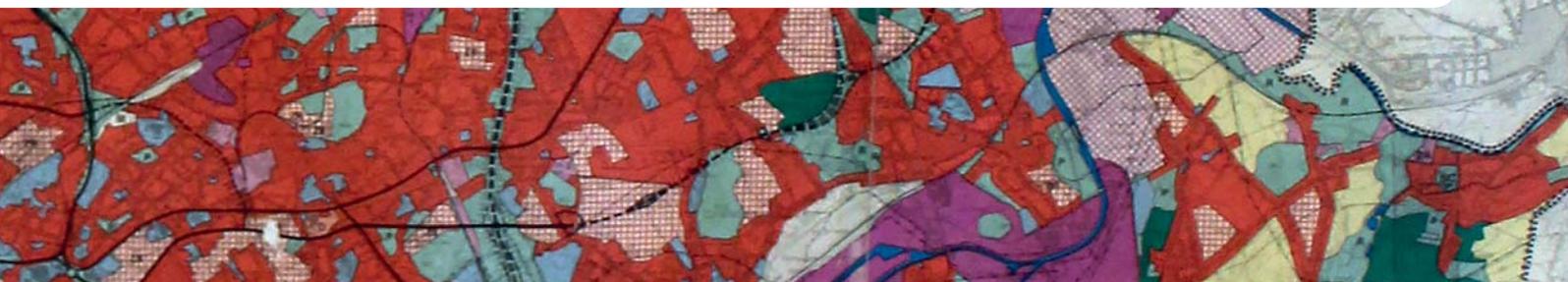
En **2012**, IGRETEC revient aux sources en agrandissant et en rénovant son siège social du Boulevard Mayence pour en faire un bâtiment flamboyant neuf : **Soléo**.

Durant toutes ces années, les bâtiments ont été occupés par bon nombre d'entreprises réputées comme Be TV, Mobistar, Ores ou encore Masthercell et Yoplait.

“ **Du début des années 90 à nos jours, le parc immobilier de l'intercommunale est passé de 15.000 m² à 60.000 m² !** ”

Durant les 37 dernières années, l'intercommunale n'a cessé de développer un nombre conséquent d'infrastructures économiques. Elle est aujourd'hui à la tête de **21 parcs d'activités économiques** représentant **1.100 hectares de terrains** et **700 entreprises** qui accueillent quelque **20.000 travailleurs**. Elle héberge **156 locataires** dans **25 bâtiments** pour **60.000 m² de superficie**.

Elle continuera sa mission première de développement des infrastructures d'accueil, toujours plus adaptées aux besoins des entreprises.



L'environnement, l'urbanisme, la mobilité... au service de la reconversion d'une région industrielle

Courant des années 1970, dans un climat de crise industrielle, de nombreux sites sont laissés à l'abandon.

Dès le milieu des années 90 et grâce au soutien des fonds européens et wallons, un programme est lancé pour accélérer la redynamisation économique et urbaine des nombreux chancres de la région.

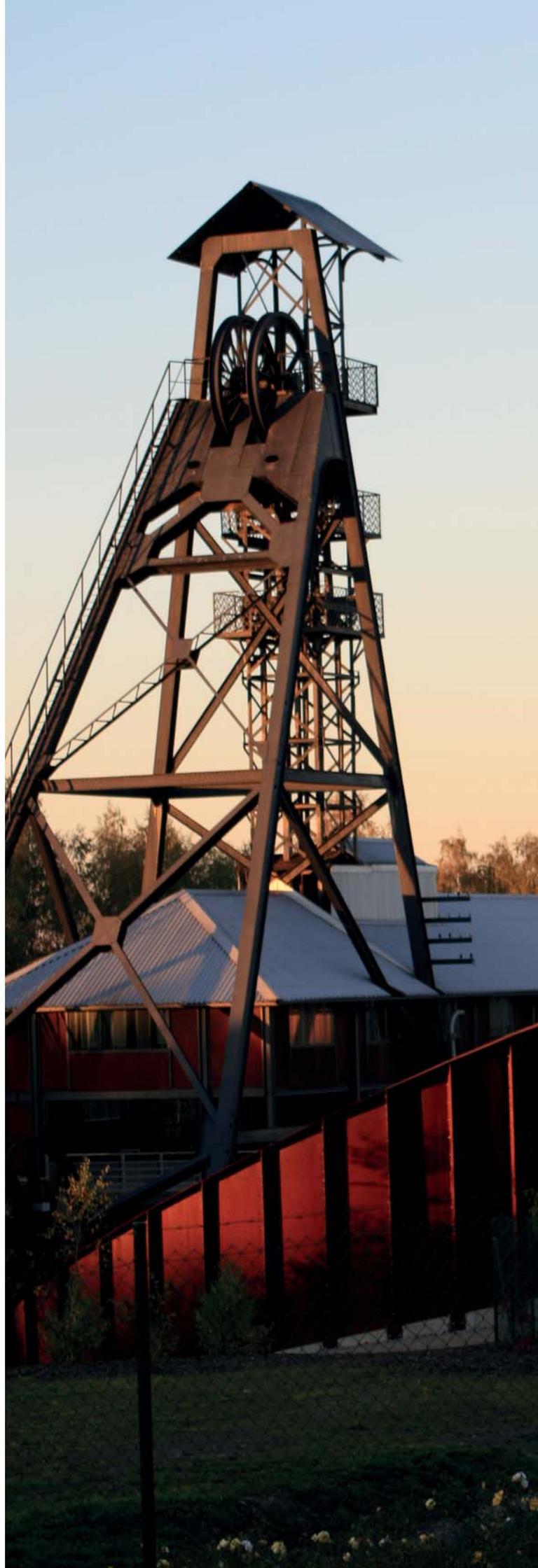
Dans ce contexte, IGRTEC gère des Fonds Européens (Objectif 1, Phasing out Objectif 1...) et travaille notamment à la **reconversion du site emblématique du Bois du Cazier**, inscrit aujourd'hui au **Patrimoine mondial de l'Unesco**.

En 2006, l'intercommunale réalise une étude déterminante qui vise à **établir à l'horizon 2015 une stratégie territoriale de développement du fond de vallée de la Sambre**. Un projet ambitieux pour améliorer l'attractivité du territoire, aider au développement des entreprises et accélérer la réhabilitation des friches industrielles. La traduction de cette ambitieuse stratégie s'est concrétisée par la création de l'Eco-pole.

Dans un esprit d'utilisation parcimonieuse du territoire, IGRTEC a établi, **en partenariat avec ses communes**, un programme prioritaire d'assainissement et de réaménagement des friches industrielles encore présentes dans la région, en vue de remettre dans le circuit des terrains assainis et souvent destinés à de nouvelles affectations. C'est ainsi que **l'ancien site sidérurgique de Hainaut-Sambre a fait place à la plate-forme multimodale de Charleroi-Châtelet** et que **l'ancien charbonnage du Roton a été reconverti en microzone d'activités économiques**.

Aujourd'hui encore, IGRTEC mène des études environnementales et urbanistiques en vue de la reconversion de sites, voire de quartiers. Une série d'outils ont été mis en place pour aider au renouveau urbain: des **outils de type stratégique** comme le schéma de structure communal, le plan communal d'aménagement, le remembrement urbain mais aussi des **outils d'aménagement plus opérationnels** comme la rénovation urbaine et la revitalisation urbaine.

IGRETEC se veut l'accompagnateur de ses associés dans la mise en œuvre de ces outils.



Un partenaire au service des entreprises

Si notre intercommunale jouait, au départ, un rôle principal dans la structuration économique résultant des lois d'expansion économique de 1959, 1970 et 1978 à savoir l'équipement, la gestion et la commercialisation des parcs d'activités économiques, ses missions ont évolué au fil des années pour en faire un partenaire incontournable des entreprises.

Confrontée, **début des années 80**, au déclin des secteurs industriels traditionnels et au défi crucial de la reconversion, IGRETEC contribue à la conception et la mise en œuvre d'un premier plan de redynamisation dit « **OPERATION 3E** » mettant au centre des préoccupations, la création et le développement des entreprises de notre territoire, en priorité les PME.

C'est ainsi que les premières actions d'animation économique voient le jour avec notamment la publication, en **1984**, de la **première édition du Guide des aides publiques**.



Depuis lors, aidée par les périodes successives de programmation des fonds structurels et autres initiatives européennes, IGRETEC n'a cessé, par la création d'outils, de favoriser le développement de compétences et de synergies avec d'autres opérateurs, de renforcer ses actions d'animation économique pour

répondre de la manière la plus complète et la plus adaptée aux besoins des entreprises.

Cette **nouvelle programmation FEDER 2014-2020** n'échappera pas à la règle et sera mise à profit pour recentrer les actions vers le cœur du métier que constitue **l'accompagnement personnalisé des entreprises**.



Parallèlement au développement de ces missions d'animation économique, l'intercommunale a poursuivi ses efforts de mise en œuvre de nouvelles zones d'activités économiques portant leur nombre à 21 pour une superficie de quelque 1.100 hectares.

Elle dispose, depuis plus de 15 ans, d'une équipe assurant l'entretien des espaces verts et l'amélioration des aménagements paysagers pour veiller au maintien de l'attractivité de ses infrastructures.

Elle s'est aussi investie dans le développement d'une offre immobilière diversifiée : bureaux, labos, ateliers, crèches...

Dans ce domaine, l'intercommunale n'a cessé de renforcer ses équipes pour étoffer l'étendue et la qualité des services offerts aux entreprises. Elle propose aujourd'hui une offre pouvant intégrer la location de mobilier et des TIC, une plateforme gérant les incidents techniques et leur suivi, mais aussi un service de garde 24/24h.

Au fil des années, elle a ainsi acquis une meilleure réactivité et, par conséquent, une satisfaction accrue de ses locataires.

Qu'il s'agisse d'une recherche de lieu d'implantation, d'une infrastructure d'accueil, de pistes de financement, de réalisation de dossiers d'aides à l'investissement, à l'emploi ou à l'innovation, d'accompagnement dans l'élaboration et le suivi de plans d'actions, de conseils en matière de permis d'urbanisme et d'environnement, IGRETEC constitue donc plus que jamais le partenaire privilégié des entreprises du territoire.

PAE Charleroi - Jumet



IGRETEC

et ses Drôles de dames



Si l'on arrive à vous convaincre que même Charlie et Bosley sont des femmes...

Si l'on vous dit qu'il y a 8 ans elles n'étaient que 3 pour être 5 aujourd'hui...

Si l'on vous parle du seul Département 100% féminin d'IGRETEC...

Vous ne voyez toujours pas ?

Et pourtant, ce Département a une longue histoire au sein de notre intercommunale.

En effet, à **sa création en 1946**, l'IEGSP a mis un service contentieux à la disposition de ses associés avec pour objectif d'intervenir dans les conflits ou les questions juridiques avec les fournisseurs énergétiques de l'époque.

Septante ans plus tard, le **Département juridique** a vu sa mission s'élargir dans de nombreux horizons et, notamment, la plus connue de tous : les **marchés publics** !

C'est en **2008**, suite aux départs des précédentes juristes, que ce Département subit un lifting majeur avec l'arrivée de **Dimitra** et de **Cécile** qui rejoignent **Isabelle** restée fidèle à son poste depuis 2003.

Ce trio dynamique s'occupait alors d'une centaine de nouveaux marchés par an sans oublier les marchés en cours puisque, en moyenne, un marché public a une durée de vie de 5 ans.

Si jusqu'en **2010**, ce Département, bien qu'à l'écoute de toutes les questions quelle que soit la taille du marché, n'intervenait que sur les **Grands Marchés**, la décision fut prise

d'intégrer également le traitement des **Petits Marchés**. Le résultat ne se fit pas attendre puisque le nombre de marchés passa d'une centaine à 150 cette année-là.

En **2012**, **Hélène** a été engagée pour répondre à cet afflux massif de marchés (**208 marchés** sans oublier les marchés en cours).

Beaucoup d'entre nous ont des contacts réguliers avec cette équipe de choc au sujet des marchés publics mais **leur mission ne se limite pas à ça**.

Le **Département juridique intervient sur tous les cas où la loi fait foi**, ce qui représente, de nos jours et au vu de l'évolution de nos métiers, une diversité impressionnante de matières à traiter au sein d'IGRETEC.

Passons en revue les différentes missions et, pour cela, revenons à la source avec le **règlement de contentieux**. Que ce soit au niveau des ressources humaines, de l'assainissement, des locataires de nos bâtiments ou quand le Fonds de pensions se retourne vers nos pensionnés, l'une de nos drôles de dames se met en piste !

Puisqu'on parle des locataires, c'est également le Département juridique qui modélise les **baux locatifs**. Et tant qu'à rester dans le foncier, elles gèrent également les **acquisitions** et les **ventes publiques** dans le cadre de notre secteur 4 (zone aéroportuaire). Actes pour lesquels, elles bénéficient d'une délégation de pouvoirs.

Vous ajoutez à ceci la mise en place de la **cellule « marchés publics »** combinée à l'obligation de rendre des comptes à la Tutelle sur la conformité de ceux-ci, la **gestion du Comité de Gestion** et vous voyez arriver, en **2015**, **Ludivine** venue renforcer les rangs de ce bataillon qui ferait envie à Erin Brockovich.

Enfin, le Département juridique, sous l'œil aguerri de **Katherine Chevalier**, consacre, vu leur domaine en constante évolution, beaucoup de temps à la **veille législative**.

Katherine digère le fruit de cette veille et nous en fait profiter au travers de formations, rédaction de manuels, modélisation de marchés, rapports... que l'on retrouve sur le **portail juridique** de notre intranet.

Elles partagent leur know how avec nos partenaires en les formant comme ce fut le cas, entre autres, à l'ICDI, auprès des Instances ainsi qu'à la Ville de Charleroi.

Surtout, leurs connaissances constituent une plus-value inestimable dans le cadre du **In House** puisque, pour chacun des projets confiés à notre intercommunale, nos associés se soulagent des démarches administratives et juridiques en les confiant à l'expertise de nos drôles de dames !

CECILE BAUDART

« Licenciée en droit (ULG) mais aussi titulaire d'un 1^{er} Prix de flûte traversière (Conservatoire Royal de Liège), j'ai fait le choix d'exercer mon métier dans le domaine juridique. Soucieuse de jouer un rôle dans la société, j'ai d'abord travaillé durant 4 ans dans un Centre d'aide aux victimes. C'est en juillet 2008 que j'ai rejoint Dimitra et Katherine au sein de l'équipe juridique d'IGRETEC en tant que junior... Depuis le temps s'est écoulé et, histoire de ne pas m'encroûter, je pratique le Yoga. Aujourd'hui, je transmets cette belle discipline après mes heures... pendant aussi, mais c'est beaucoup plus subtile... ! »



ISABELLE BAYONNET

« Je suis arrivée chez Igretec en juin 2003 pour occuper la place de standardiste à l'accueil de la station d'épuration de Montignies-sur-Sambre avant de rejoindre Mayence et d'intégrer, quelques mois plus tard, le Département juridique afin d'en assurer le secrétariat au niveau contentieux, Zone A, instances Igretec. Je fais également partie de la « cellule courrier » traitant quotidiennement le courrier reçu. »



HELENE BRANTS

« J'ai débuté ma carrière de juriste chez IGRETEC en mars 2012 dans une équipe 100 % féminine qui m'a initiée au monde des marchés publics. Durant ces quatre années, j'ai été amenée à me pencher sur des questions juridiques pointues dans des domaines divers et variés tout en me spécialisant dans la matière des marchés publics. La diversité des tâches ainsi que les nombreuses personnes avec lesquelles nous sommes amenées à collaborer rendent notre métier passionnant ! »



DIMITRA PANAYOTOU

« Drôle de mélange jumeto-crétois, j'ai étudié le droit (et un peu le travers) à Louvain-La-Neuve. Parcours professionnel totalement axé carolo et service public : 10 ans à Ville de Charleroi et depuis presque 9 ans au sein du Département juridique d'IGRETEC. Ce que j'apprécie au sein d'IGRETEC: des collègues incroyables, une entreprise à échelle humaine et tous ces liens que l'on tisse. Parce que nous sommes aussi des joggeurs qui aimons courir ensemble en arborant notre presque magnifique T-Shirt IGRETEC; nous sommes des festifs qui apprécions les apéros industriels et les concerts en tous genres; nous sommes des gourmands qui partageons nos recettes et nos repas; nous sommes des passionnés de tous horizons... »



LUDIVINE VERDUYCKT

« Juriste spécialisée en droit privé, c'est pourtant vers le Public que ma carrière s'est très vite orientée en intégrant la Région wallonne, après un bref passage dans le monde des assurances. C'est enfin en janvier 2015 que j'ai rejoint l'équipe des « drôles de dames ». J'apprécie la diversité des matières à traiter au sein d'IGRETEC, ce qui nous permet de garder un regard éveillé et curieux dans tous les domaines du droit. »



Un nouveau site internet pour l'IPFH



www.ipfh.be

Développé au début des années 2000, le site internet de l'**Intercommunale Pure de Financement du Hainaut (IPFH)** nécessitait un sérieux relinking que ce soit au niveau graphique ou en termes d'intégration des nouvelles technologies.

Qu'il s'agisse d'évolution de supports (smartphone ou tablette) ou de navigateurs web, une refonte complète du site s'avérait indispensable. C'est chose faite !

Mis en ligne **début septembre**, le site de l'IPFH a été intégralement conçu par la **Cellule communication d'IGRETEC avec la collaboration de son service TIC** pour la partie hébergement et mise en ligne. Rappelons qu'IGRETEC est gestionnaire de l'IPFH.

Basé sur les sites « **One page** », actuellement en vogue, le site de l'IPFH offre - que ce soit sur PC, smartphone ou tablette - une ergonomie optimale pour une expérience différente des sites classiques.

Au niveau du contenu, le site de l'IPFH vous permettra de retrouver la composition des 7 secteurs de l'intercommunale, de la documentation, la composition des organes de gestion ainsi que les contacts pour chacun des services proposés comme, notamment, la Centrale d'achat d'énergie.

Cette dernière éditera d'ailleurs, d'ici la fin d'année, une newsletter à destination de ses adhérents les invitant à consulter une série de news qui seront publiées sur le site de l'IPFH.

Bon surf à tous !

Inauguration du plus grand parc éolien de Belgique

En juin dernier, **Wind4Wallonia** et **Ventis** ont inauguré quatre nouvelles éoliennes qui s'étendent sur 3 communes : Dour, Quiévrain et Hensies.

Avec ses nouvelles éoliennes, le **parc de Dour/Quiévrain/Hensies** compte à présent **18 éoliennes**. Cela en fait le plus grand parc de Belgique avec une capacité totale de production de près de 40 MW.

“ **La production estimée à 90.000.000 kWh/an équivaut à la consommation de 26.000 ménages ! Annuellement, ce sont environ 41.000 tonnes de CO2 qui seront évitées.** ”



Equipées d'un système innovant anti-bruit, ces nouvelles éoliennes contribueront aux objectifs wallons de lutte contre le réchauffement climatique en approvisionnant la région en électricité verte.

Le parc, présent dans le paysage hennuyer depuis 2007, est un bel exemple de **partenariat public-privé incluant les citoyens** puisqu'il rassemble deux développeurs privés, les communes, une coopérative citoyenne et plusieurs intercommunales wallonnes dont l'Intercommunale Pure de Financement du Hainaut (IPFH) gérée par IGRETEC, qui investissent via Wind4Wallonia.

Wind4Wallonia est une société coopérative qui entend favoriser le développement de projets renouvelables en Wallonie et est composée, d'une part, d'un associé du secteur privé (ENGIE Electrabel) et, d'autre part, d'associés du secteur public puisque l'on y retrouve 5 intercommunales (IBW, IDEFIN, IEG, SOFILUX et IPFH) dans une structure 50/50 dans laquelle ENGIE est en charge des activités opérationnelles.



35 logements sur le site « Les Closières »

A l'horizon 2020, un vaste **écoquartier** mixera habitations, commerces et services de proximité dans un environnement citadin d'exception : « Les Closières », enclave verdoyante de 17 Ha située à Mont-sur-Marchienne, au sud de la Ville de Charleroi.

Suite à la délivrance, en 2013, par le SPW, d'un premier permis d'urbanisme – géré par l'association des bureaux d'architecture IGRETEC – BANETON & GARRINO – PEC – pour 197 logements, une seconde étape – toujours gérée par l'association momentanée mais pour la partie architecturale cette fois – vient d'être franchie puisque **35 maisons unifamiliales basse énergie ont été réceptionnées en juillet 2016**.

Pour une intégration optimale dans la végétation, ces 35 maisons bénéficient d'un éclairage naturel en façade. **Entièrement vitrées** « côté

jardin », « côté rue », les **façades en bois** adhèrent pleinement au concept d'écoquartier.

Dotées d'une **isolation conséquente**, ces maisons offriront un réel confort énergétique et acoustique.

Ces maisons 2 ou 3 façades d'une superficie de 135 m² composées de 3 chambres et d'un jardin privatif, sont commercialisées par la société de logement, La Sambrienne. Pour plus d'informations : <http://www.lesclosieres.be>.

Outre ces 35 maisons, l'association momentanée IGRETEC – BANETON & GARRINO – PEC a réalisé **l'étude pour 2 blocs de 8 appartements** qui seront disponibles dans les prochaines semaines pour atteindre le nombre total de 51 logements.



Ecole de Lodelinesart

Le projet comprend la **démolition de l'ensemble du complexe scolaire** (bâtiments, parkings, cour) et la **construction d'un bâtiment unique**, ceci dans une optique de rationalisation du fonctionnement et de déperdition minimale de surfaces.

L'objectif est d'accueillir 210 élèves et 15 membres du personnel.

L'implantation de l'édifice et sa conception tiennent compte avant tout :

- de l'orientation;
- de la fermeture du tissu urbain;
- de la lumière et de la vue pour chaque classe;
- de la difficulté de placer le bâtiment entre mitoyens.

Structure en L, cette école épouse la forme du terrain, ce qui permet le dégagement des parties arrières et latérales du bâtiment tout en augmentant l'apport de lumière naturelle pour chaque classe.

Jouant sur l'utilisation de tons sobres combinés à quelques touches de couleur ponctuelles, ce nouveau bâtiment s'intégrera parfaitement à son environnement. L'école disposera de classes maternelles et primaires pouvant accueillir respectivement une centaine d'élèves.

Les abords ne sont pas oubliés. Une cour de récréation, un préau, un jardin et des zones de jeux seront aménagés.

L'école a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2016-2017.

D'autres écoles, comme l'Ecole des Cerisiers à Marcinelle ou l'Ecole de la Bassée à Roux sont également en cours de réalisation et viendront compléter le rajeunissement des établissements scolaires carolos.

Maison de Repos de Sambreville



Il y a quatre ans, IGRETEC s'est vue confier une mission complète d'auteur de projet reprenant l'ensemble des métiers du Bureau d'études et de Maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation d'une maison de repos et ce, pour le compte du CPAS de Sambreville.

Pour répondre à l'objectif d'« être bien, ici et maintenant, en toute sérénité », le Bureau d'études IGRETEC a conçu et étudié un bâtiment pouvant accueillir 100 lits (avec une extension possible à 120 lits) et un accueil de jour pour 15 personnes. Sa mise en service a eu lieu en septembre 2016.

Outre les besoins fonctionnels, les architectes ont également tenu compte de l'ensemble des exigences réglementaires relatives à l'accueil des personnes âgées, des normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite, personnes avec déficience visuelle ainsi que celles des services « incendie ».

Le parti architectural de nos architectes a été de mettre en place une « **Architecture HUMAINE** » en privilégiant le respect :

- du lieu « Genius Loci »;
- de l'urbanité;
- de l'accueil du visiteur;
- de la fonctionnalité (programmation).

Les architectes ont conçu le projet en harmonisant l'articulation des différents blocs « unités » dans l'écran qui constitue le terrain d'une superficie de plus de 15.000 m².

La conception générale du projet consiste en la construction d'un **Noyau central** qui abritera,

en plus des circulations verticales, toutes les fonctions communes aux différentes unités (accueil, restaurant, coiffeur, animation, cyber espace, lieu de culte, salle polyvalente, Direction...). La circulation verticale est située au cœur du bâtiment Noyau central et se compose d'un escalier et d'un ascenseur desservant tous les étages du complexe.

Ce bloc de circulation est prolongé par une **passerelle couverte faisant la jonction entre les unités**. Cet accès direct constitue un avantage en termes de circulation et de confort du personnel infirmier et des personnes résidentes de la Maison de Repos et de Santé.

La situation des petits Noyaux placés au cœur des unités permet de réduire considérablement les déplacements entre deux points extrêmes, situés à des étages différents d'une même aile.

D'un point de vue architectural, les matériaux pour le traitement de l'enveloppe des bâtiments ont été choisis afin de permettre l'identification des unités créant ainsi un dialogue « contenu – contenant ».

Ce choix permet également de répondre aux critères de bonne isolation et de respect du budget global.



La technique s'est voulue innovante afin d'être mise au service du bâtiment et de veiller à la facilité de maintenance par les utilisateurs.

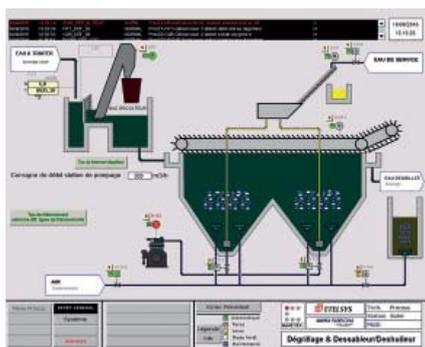
Par sa position centrale, **le parc** se prête à l'accueil de personnes âgées souhaitant profiter du jardin. Les faibles différences de niveau entre les plateaux et le relief naturel du terrain permettent d'envisager des parcours en rampes adossées à des murets de soutènement.

Les plantations ont été choisies afin de jouer sur les différents sens des résidents (vision, odorat, toucher, audition...). La différence de niveau entre les plateaux permet de créer des parcours avec des séquences à chaque fois différentes, c'est ce qui constitue **le Jardin thérapeutique** souhaité.



Travaux de Réhabilitation de l'automatisme de la STEP de Solre-sur-Sambre

La station d'épuration de Solre-sur-Sambre, construite en 1999, a une capacité de traitement de 9.000 « **Equivalents-Habitants** » (EH). Outre les eaux de **Solre-sur-Sambre**, elle épure également celles d'**Erquelinnes**. Une dizaine de stations de pompage sont présentes sur le réseau afin de récupérer les eaux usées de la zone d'assainissement collective.



Cette station a la particularité d'accueillir notre **plus grosse unité de stockage de boues liquides** (+/- 3.000 m²). Celles-ci sont acheminées par camion et issues de la purge de diverses stations extérieures qui ne sont pas équipées de système de déshydratation des boues.

Avec les années, le pilotage de la station était devenu critique : tant pour la supervision que pour les automatismes. Les interventions de réparation étaient très compliquées de par **l'obsolescence du matériel** et l'impossibilité de réutiliser les programmes existants.

Un travail conséquent a donc été engagé et finalisé au sein de l'exploitation : le **remplacement complet de ces équipements par les standards actuels**. Ceci a nécessité une nouvelle programmation des automatismes, de nouvelles vues et l'édition de nouveaux plans associés. Depuis, il est également possible

de pouvoir accéder à la supervision et aux alarmes à distance.

Ce projet, concrétisé grâce à la bonne collaboration entre les exploitants de la station, les équipes du staff technique et la sous-traitance, a ainsi permis de fiabiliser le fonctionnement de la station.



Développement technique du Bureau d'études avec l'acquisition du nouveau logiciel de «simulation dynamique»

Si le bâtiment **EOLE** avait servi de laboratoire de taille réelle dans la recherche et le développement de nouvelles techniques favorables au **bâtiment intelligent à consommation énergétique réduite**, l'expertise du Bureau d'études d'IGRETEC n'a cessé de s'améliorer en la matière avec, pour résultat, la **certification passive pour la partie bureaux du bâtiment ATLAS** (voir Parcours 22) et la **reconnaissance de SOLEO au travers des Publica Award** (voir encadré).

Afin de franchir un palier supplémentaire, notre intercommunale vient de s'équiper d'un **logiciel de simulation dynamique permettant, en quelque sorte, d'établir le métabolisme du bâtiment**. Grâce à une simulation pas à pas en fonction de la géométrie, des compositions de parois, de la météo, de l'ensoleillement ou encore de l'occupation des locaux, ce logiciel permettra la quantification des impacts de conception architecturale et technique d'un point de vue durable et énergétique.

Vu la volonté sans cesse grandissante d'un point de vue économique et écologique de réaliser des bâtiments de moins en moins énergivores, il était primordial de poursuivre dans la voie tracée depuis 2007 et d'investir dans un logiciel permettant d'intégrer, dès les premières étapes de conception d'un bâtiment, la réponse du bâtiment

étudié à son environnement et aux techniques spéciales envisagées et ce, afin de conseiller le plus précisément possible nos clients dans les décisions de conception durable de leur projet.

En juin 2016, notre bâtiment **SOLEO**, réalisé par notre Bureau d'études, était **nommé au Publica Award de la construction publique techniquement la plus innovante**, catégorie dans laquelle il remportait le **Prix «Bronze»** et ce, malgré une «rude» concurrence quant à la qualité des projets sélectionnés.

Au travers de cet Award, c'est le travail de qualité accompli par nos équipes qui était récompensé et reconnu par le jury.



Natural ventilation IES

Impact Solaire IES

Eclairage IES

- Gestion des apports de lumière naturelle

Une nouvelle organisation

pour la Direction du développement économique, immobilier et territorial



Avec l'arrivée au 1er janvier 2016 d'une nouvelle Directrice, Nathalie Czerniatynski, le modèle de la Direction a été repensé pour :

- l'adapter davantage à l'évolution de ses métiers,
- clarifier et amplifier ses missions,
- instaurer une démarche davantage transversale, orientée vers les utilisateurs des nombreux services proposés, que ce soit les communes, les entreprises ou les partenaires économiques.

A L'AUBE D'UNE NOUVELLE ÈRE

La Direction continue sa mission globale d'**œuvrer au développement socio-économique de la région de Charleroi et du Sud-Hainaut**. Elle sera soucieuse de créer les conditions lui permettant de garantir la poursuite de ses missions d'institution publique dans un contexte économique en pleine mutation.

Pour les années à venir, la **Direction ambitionne de développer une approche totalement décroisée**, permettant d'orienter, de manière optimale, chaque demande s'inscrivant dans le cadre du développement économique, immobilier et territorial.

IGRETEC doit en effet asseoir son rôle d'acteur-clé du développement de son territoire et avoir pour stratégie de diversifier son offre de services, imaginer des financements créatifs et s'ouvrir de plus belle aux partenariats.

TROIS SERVICES TRAVAILLANT AUX MÊMES OBJECTIFS

Le **Service Développement économique**, sous l'impulsion de **Patrick Leclercq**, étoffera sa mission d'accompagnement et de sensibilisation du tissu économique pour devenir un véritable guichet multidisciplinaire, privilégié, de qualité et incontournable pour les entreprises, tout au long de leur processus de développement.

Le **Service Gestion et Développement immobiliers**, mené par **Brigitte Gossiaux**, continuera de gérer l'important patrimoine de l'Intercommunale et évoluera vers une structure de promotion immobilière multiservice et multisectorielle.

De son côté, le **Service Développement territorial**, géré par **Nelly Coquereau**, poursuivra les politiques de développement du territoire, au regard des nouveaux enjeux, en ayant une vision prospective à long terme et en devenant un véritable partenaire au service des communes.

ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

Au-delà de ces thématiques, l'intercommunale souhaite rester le lieu de rencontre et de concertation de tous les partenaires socio-économiques de la région et continuera d'œuvrer au montage de projets visant à accroître la compétitivité de notre territoire, en impliquant tous les acteurs, dans le cadre d'actions concertées, transversales, à l'échelle supra-communale, via notamment la coordination des travaux du **Comité de développement stratégique**, assurée par **Nicolas Sottiaux**.

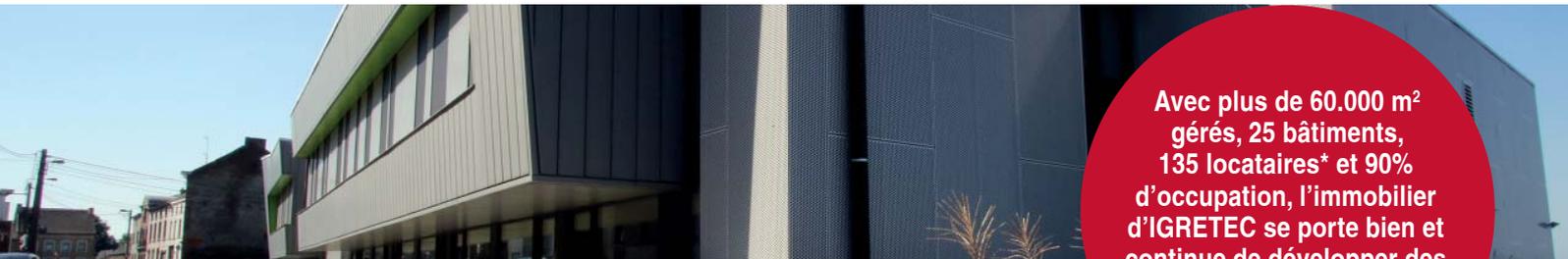
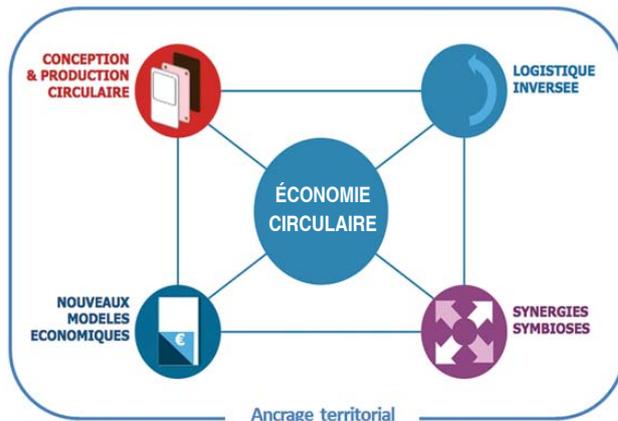
Plus que jamais, IGRETEC souhaite être l'accompagnateur et le facilitateur des idées et projets permettant de développer notre région. Nous devons résolument nous tourner vers le futur en faisant preuve d'audace, d'intuitivité, de créativité et de flexibilité et ce, avec discernement !

IGRETEC, opérateur en économie circulaire

Depuis le mois d'avril 2016, IGRETEC avec le Centre d'Entreprise Héraclès sont officiellement reconnus, par l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation, comme opérateurs compétents et actifs en économie circulaire !

Le concept d'économie circulaire est un modèle qui vise à augmenter l'efficacité des ressources à tous les stades du cycle de vie des produits et services. Il se concrétise sur le terrain grâce à différentes stratégies complémentaires qui permettent de réduire les risques supportés par l'entreprise (fluctuation des prix, approvisionnement...) tout en contribuant à un système économique plus durable. Par ce biais, l'entreprise peut améliorer sa compétitivité et s'inscrire dans une dynamique fructueuse en matière d'innovation et de développement.

Dans la pratique, IGRETEC a pour mission de susciter la réflexion et de détecter, via un **outil de diagnostic prédéfini**, le potentiel et les pistes de développement chez les entreprises rencontrées. Sur base de ce constat, l'**A.E.I. jugera de l'opportunité d'octroyer à l'entreprise un incitant financier** afin de valider les hypothèses, d'identifier les éventuels freins et d'affiner le plan d'action en vue d'une mise en œuvre.



Avec plus de 60.000 m² gérés, 25 bâtiments, 135 locataires* et 90% d'occupation, l'immobilier d'IGRETEC se porte bien et continue de développer des projets d'envergure.
(*hors site Zami)

Des news de nos infras

A la recherche d'un terrain ?

Charleroi-Airport I → 20,6 ha

Charleroi-Airport II → 25 ha

Extensions des Parcs de Thuin-Lobbès → 4 ha et de Chimay-Baileux → 30 ha

Ecopole → 150 ha

Au-delà de ces 5 nouvelles zones, quelques terrains sont encore disponibles dans le Parc Scientifique et Technologique de l'Aéropole (6ha) et dans les Parcs de Fleurus-Farciennes (3,6 ha), Solre-sur-Sambre (4,9 ha) et Thuin-Donstiennes (1,6 ha).

Une reconversion qui se finalise

2017 verra se finaliser la jonction des deux ailes du bâtiment SOLEO et la Tour Mayence sera complètement réhabilitée. Le bâtiment sera totalement fonctionnel et pourra enfin accueillir le retour de la Direction du développement économique, immobilier et territorial.

Encore des disponibilités au sein de nos 3 dernières réalisations

Les bâtiments ARTEMIS, ATLAS et l'Espace TRESIGNIES, localisés sur les parcs d'activités économiques de Charleroi Airport I et II et en Centre-ville, proposent encore des surfaces de bureaux et d'ateliers aux PME pour environ 1.200 m².

Un nouveau chantier

Début 2017, nous lancerons le chantier du « Sonaca Green », qui offrira 5.000 m² de bureaux pour accueillir, notamment, la Direction et le Bureau d'études de la Sonaca. Un chantier inédit puisqu'il s'agit du premier pour

lequel l'intercommunale appliquera les clauses visant à lutter contre le dumping social.

Les Fonds Européens, de nouveaux espaces en perspective

Au sein de l'Aéropole, l'I-Tech Incubator 3, dont le chantier débutera en janvier 2018, accueillera des PME et des spin-offs actives dans le domaine des biotechnologies, des sciences de l'ingénieur et de l'environnement. Ce projet a pour objectif de rénover et de créer une liaison entre deux bâtiments appartenant à notre intercommunale. Ces 5.000 m² de nouveaux bureaux et laboratoires verront ainsi le jour fin 2019.

Fin 2016, IGRETEC débutera les études sur l'ancienne piscine de la Brouche-terre dans le centre-ville de Charleroi visant à accueillir les activités du Centre d'excellence en efficacité énergétique et développement durable. Il s'agira de créer pas moins de 2.700 m² de bureaux et de laboratoires destinés aux porteurs de cet ambitieux projet.

Notre nouveau métier d'aménageur urbain



Au regard d'un contexte socio-économique en pleine évolution et forte de ses 70 années d'expérience au service du développement de la région, IGRETEC se doit, en tant qu'institution publique, de redéfinir les contours de ses métiers pour rester le partenaire privilégié des opérateurs publics et devenir un acteur-clé et incontournable dans la poursuite, le renforcement et l'accélération de leur politique de redynamisation urbaine et rurale.

Forts de notre expérience dans des métiers aussi diversifiés que : le développement et la gestion immobilière, l'aménagement du territoire, l'environnement, l'urbanisme, l'architecture et bien d'autres spécificités techniques, notre politique à court et long terme est **d'évoluer vers une véritable structure multiservice et multisectorielle**, pour répondre aux demandes de nos villes, communes et partenaires afin de nous investir de façon plus importante dans des projets de grande ampleur.

A l'instar de ce qui se fait dans d'autres régions du pays ou en France, comme dans la métropole de Nantes Saint-Nazaire, ce **métier d'aménageur urbain** a pour objectif de **concrétiser sur le terrain les politiques d'urbanisme décidées par les pouvoirs publics**, en coordonnant l'intégralité des procédures et des intervenants de la programmation d'une partie d'un territoire à l'opérationnalisation d'un projet.

DES PROJETS D'ENVERGURE

Left Side Business Park : Ce dossier majeur est le **premier projet** confié à IGRETEC dans le cadre de son métier **d'aménageur urbain**. En juin 2015, la Ville de Charleroi remet l'exclusivité de l'opération à notre

intercommunale comprenant, notamment, la planification, la finalisation des études urbanistiques, l'élaboration de l'outil planologique ainsi que le pilotage de la mise en œuvre concrète des infrastructures et bâtiments à ériger.

Le CPAS de Charleroi et la Commune de Farciennes ont, d'ores et déjà, fait appel à nous pour assurer le développement de leurs projets : **la reconversion du site de l'ancien Hôpital Civil et un nouvel**

éco-quartier. Les missions assurées par nos différents services, seuls ou en association, vont du dossier d'architecture à la recherche de promoteurs et prospects en passant par la faisabilité budgétaire du projet au montage de l'opération du point de vue juridique, administratif, financier et technique.

Un métier d'avenir pour assurer le développement de notre territoire et essentiel pour asseoir notre rôle de partenaire multidisciplinaire au service de nos communes.



La boîte à outils

« anti-dumping social »

En juin 2016, la boîte à outils « anti-dumping social », développée à l'initiative du **Comité de développement stratégique de la région de Charleroi et du Sud-Hainaut** a été présentée à la presse. Elle est le fruit de la **collaboration de nombreux partenaires** : le Comité de développement stratégique, Igretec, les syndicats (FGTB - CSC - CGSLB), la Confédération de la Construction, Agoria, l'UCM, les villes et communes et les entreprises.

L'initiative est inédite à plus d'un titre. Ce **guide concret** a été conçu pour être simple, synthétique, pratique et efficace. Il propose des modèles et canevas utilisables facilement ainsi que des clauses claires et précises à insérer dans les cahiers des charges. Il détaille les documents que les soumissionnaires devront fournir afin que les pouvoirs adjudicateurs puissent vérifier leur respect et sanctionner sévèrement les infractions.

Les objectifs de cette initiative sont ambitieux. Elle devrait contribuer :

- à donner un meilleur accès des marchés publics aux PME et TPE locales,
- à assurer le respect du droit du travail et des conditions de travail,
- à garantir le maintien du niveau de l'emploi,
- à limiter le recours abusif à des « ouvriers détachés » et à favoriser la proximité.

La boîte à outils est disponible sur le site notre-region.be. Un module de e-learning sera prochainement accessible.



Centre de Distribution Urbain de Charleroi : vers une logistique urbaine durable

Développé dans le cadre du **Programme Phénix** financé par les Fonds Européens, le Centre de Distribution Urbain de Charleroi a débuté ses activités en **mai 2016**. **Inédit en Wallonie**, cet important édifice dont la Maîtrise d'ouvrage a été assurée par IGRETEC, permettra de désengorger le centre-ville de Charleroi et d'offrir une souplesse d'approvisionnement aux commerçants.

En 2015, un Comité d'experts constitué avec l'appui du Comité de développement stratégique de la région de Charleroi et du Sud-Hainaut, a désigné un **concessionnaire** chargé de l'exploitation de cette plateforme logistique : la société **City Depot**.

Aujourd'hui, de nombreux partenariats avec des commerçants, des logisticiens, des entreprises, des institutions s'instaurent afin d'assurer des transports de marchandises plus efficaces et écologiques grâce, notamment, à des véhicules légers (vélos et camionnettes).

Progressivement, différents services se mettent en place : gestion des stocks, location d'espaces, centre dédié au e-commerce...

En outre, le CDU de Charleroi peut désormais s'enorgueillir d'une **récompense internationale** ! La structure **Regiostars**, qui met en lumière, chaque année, les meilleurs projets locaux cofinancés par les Fonds structurels européens, a **nominé le projet carolo le 8 juillet dernier** en soulignant tout l'intérêt de celui-ci en matière de développement durable, de mobilité et de soutien pour l'économie.

FORUM IMMOBILIER 2016 : un nouveau succès

La 3^{ème} édition du Forum immobilier s'est soldée par un nouveau succès tant au niveau du nombre de participants, de projets que de partenaires. L'ISPPC, le CPAS de Charleroi et la commune de Sivry-Rance nous ont notamment rejoint cette année.

La multitude et la diversité des projets présentés ont une nouvelle fois témoigné de la dynamique en cours sur notre territoire et ont permis de mettre en valeur les politiques de revitalisation urbaine menées afin d'attirer les investissements privés.

Ces stratégies de reconversion urbaine et de valorisation des infrastructures publiques furent d'ailleurs au cœur de la grande conférence avec la présentation par des orateurs de renom de plusieurs cas concrets à Nantes, Paris ou Marseille.

Cette édition s'est enfin clôturée par une matinée consacrée à la présentation de la boîte à outils anti-dumping social développée à l'initiative du Comité de Développement Stratégique de la région de Charleroi et du Sud Hainaut et destinée à l'ensemble des pouvoirs adjudicateurs de services publics.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2015

POUR LE CONSULTER :



WWW.IGRETEC.COM
rubrique
« Rapports officiels »

I G R E T E C

- ➔ Agence de Développement économique, bureau d'études et de gestion spécialisé en conception, réalisation et mise en œuvre de projets relevant des Services Publics et des Entreprises.
- ➔ Mise en œuvre de techniques de développement économique et régional.
- ➔ Mise en œuvre de techniques relatives aux bâtiments, infrastructures et à l'environnement.
- ➔ Mise en œuvre de techniques de l'eau, de l'énergie et des télécommunications.
- ➔ Mise en œuvre de techniques de gestion financière, économique, administrative et juridique.
- ➔ Mise en œuvre de techniques de gestion des ouvrages d'épuration et de démergement.
- ➔ IGRETEC est certifiée ISO9001. La plupart des stations d'épuration sont certifiées ISO14001 et enregistrées EMAS.



INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET
LA RÉALISATION D'ÉTUDES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES

BOULEVARD MAYENCE 1
B-6000 CHARLEROI (BELGIQUE)

T +32 (0)71 20 28 11
F +32 (0)71 33 42 36

IGRETEC@IGRETEC.COM
WWW.IGRETEC.COM

Facebook: /IGRETEC | LinkedIn: /company/Igretec | Twitter: @IGRETEC | YouTube: www.igretec.tv

